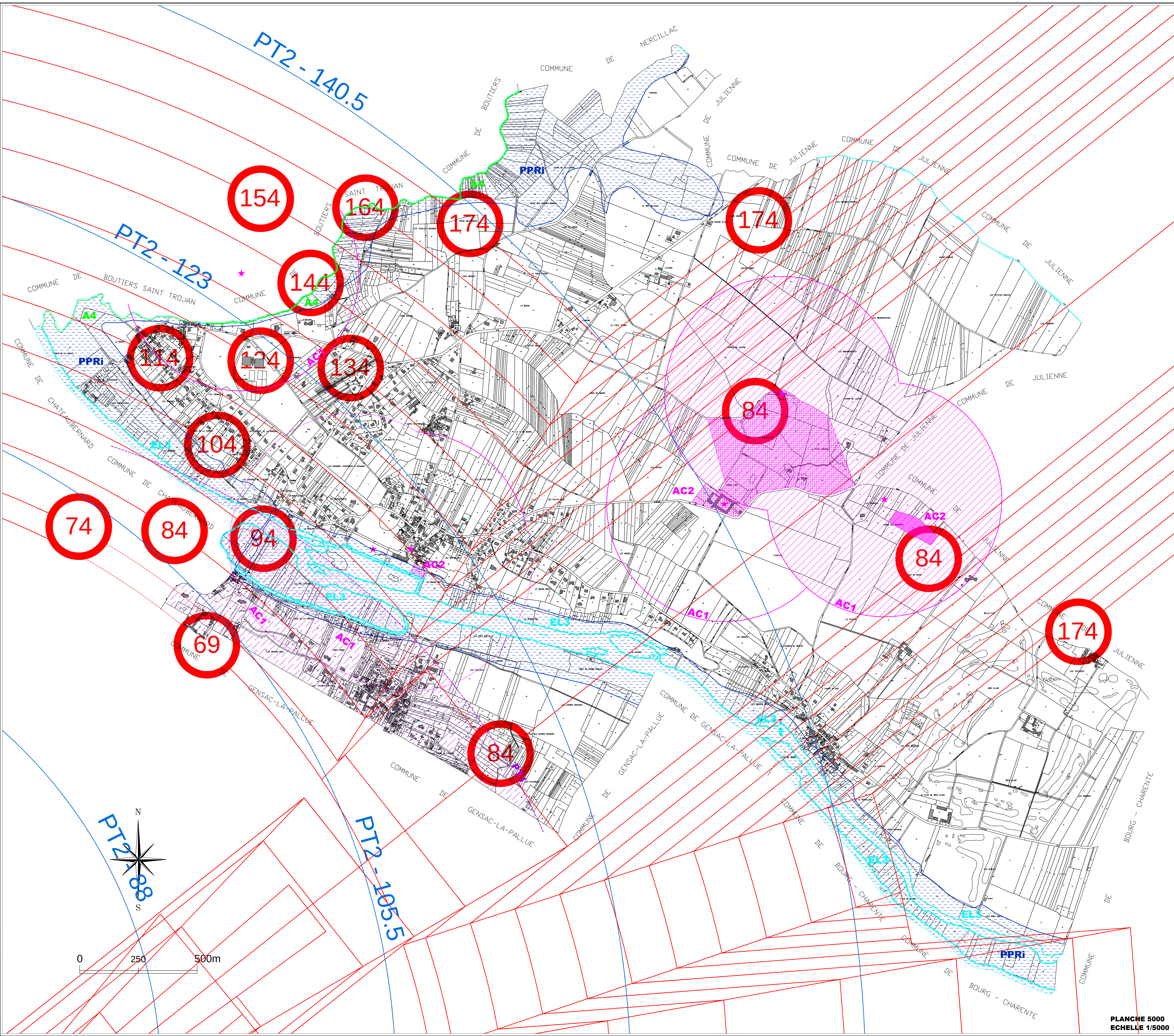




LEGENDE

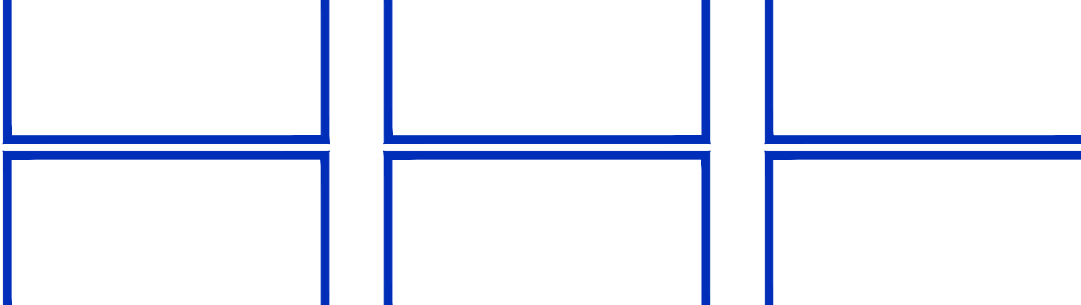
- A4 Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
- AC1 Servitudes de protection des monuments historiques (monuments inscrits à l'inventaire des M.H.)
- AC1 Servitudes de protection des monuments historiques (monuments classés)
- AC2 Servitudes de protection des sites et monuments naturels (sites inscrits)
- AC2 Servitudes de protection des sites et monuments naturels (sites classés)
- AS1 Servitudes attachées à la protection des eaux potables
AS1 COMMUNE ENTIEREMENT INCLUSE DANS LE PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHE DU CAPTAGE DE COULONGES CHARENTE
- EL3 Servitudes de halage et de marche-pied
- PM1 Plan de Prévention des Risques d'inondation (voir plan annexe)
- PT1 Servitudes de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles (voir plan annexe)
- TS Servitudes aéronautiques de dégagement

COMMUNE DE
SAINT-BRICE

PLAN LOCAL D'URBANISME
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Direction
Départementale
de l'Équipement
Charente
S.D.U.P.
Atelier
d'Urbanisme



61 Boulevard Charles Dumoulin - 16019 ANGOULÊME

PLANCHE 5000
ECHELLE 1/5000

C:\STBR\GENDES\GENDES\GENDES.DWG